



RCS : BERNAY

Code greffe : 2701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BERNAY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 00031

Numéro SIREN : 530 141 456

Nom ou dénomination : FINANCIERE LENEUTRE

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2014 sous le numéro de dépôt 672

24031

2014/A/672

17 JUIN 2014

FINANCIERE LENEUTRE
Société par actions simplifiée au capital de 429 150 euros

TRIBUNAL DE COMMERCE

Siège social :

**166, Chemin des Vallots
27520 BERVILLE EN ROUMOIS**

GREFFE - BERNAY

B.P. 30582

27305 BERNAY CEDEX

530 141 456 RCS BERNAY

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU LUNDI 20 JANVIER 2014

Le lundi 20 janvier 2014,
A 10 heures,

Les associés de la société FINANCIERE LENEUTRE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 166, Chemin des Vallots 27520 BERVILLE EN ROUMOIS, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Franck LENEUTRE, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Orlane LENEUTRE et Monsieur Franck LENEUTRE, associés représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Orlane LENEUTRE est désigné comme secrétaire.

Monsieur Christian THOMAS, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 28 610 actions sur les 28 610 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant l'intégralité des actions, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,

- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Prise d'acte de la démission du commissaire aux comptes titulaire et de la nomination de son suppléant,
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire,
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, et prenant acte qu'en raison de la démission de Monsieur Christian THOMAS, Commissaire aux Comptes titulaire du fait de son incapacité à poursuivre son activité professionnelle, Monsieur Laurent DUCONSEIL, Commissaire aux Comptes suppléant, a remplacé Monsieur Christian THOMAS dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire, conformément à la loi.

Ce Commissaire aux comptes titulaire a été désigné à compter de la date d'effet de la démission de son prédécesseur et pour la durée restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, et prenant acte de la démission de Monsieur Laurent DUCONSEIL de son mandat de Commissaire aux Comptes titulaire,

décide de désigner, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de Monsieur Laurent DUCONSEIL, démissionnaire, la société :

A.C.E.N.

Représentée par Monsieur Jean-Luc PANIEZ

19, Rue de la Forêt

76500 ELBEUF

Ce Commissaire aux Comptes est désigné pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de désigner en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Laurent DUCONSEIL, appelée à exercer les fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire :

Monsieur Luc RODRIGUEZ

19, Rue de la Forêt

76500 ELBEUF

Ce Commissaire aux Comptes est désigné pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

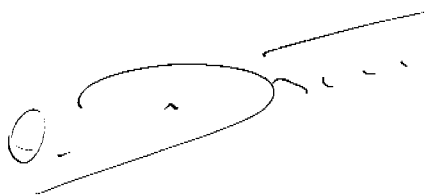
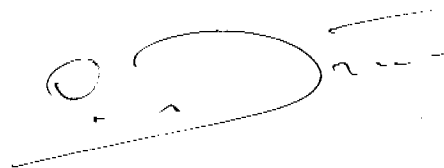
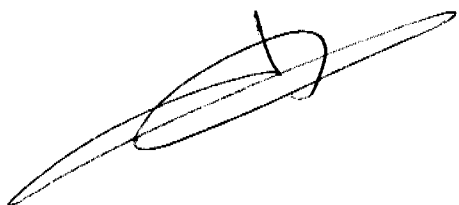
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Les scrutateurs

Le Président

Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'O' or 'D' shape with a horizontal line extending to the right.A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' or 'R' shape with a horizontal line extending to the right.A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'O' or 'D' shape with a horizontal line extending to the right.A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' or 'R' shape with a horizontal line extending to the right.